



# Assistant(e) Maternel(le)

## Salarié du particulier employeur

**Vous êtes assistant(e)s maternel(le)s ou salarié du particulier employeur, vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences : premiers secours, « bébé signe », gestion des conflits, ... La MFR, agréée par IPERIA, proposent de nombreuses thématiques de formation et de certification**

### PUBLIC

- ☞ Assistant(e) Maternel(le)
- ☞ Salarié du particulier employeur

### PRE-REQUIS

Avoir un particulier employeur  
Vos droits à la formation :  
Plan de développement des compétences 58h/an  
Compte personnel de formation  
([www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr))

### OBJECTIFS

Actualiser vos connaissances ou développer une compétence particulière  
Garantir les compétences clés nécessaires pour exercer le métier

### DUREE

1 titre Assistant(e) Maternel(le) /garde d'enfant  
7 blocs de compétences

60 modules de formation

### RECRUTEMENT

IPERIA L'institut - [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)  
0800.820.920  
Contacter la MFR de St Valery en Caux - Angélique Libercé ou Stéphanie RESSE  
02/35/97/06/88

### COMPETENCES DEVELOPPEES

- Accueillir les enfants et communiquer
- S'occuper d'enfants en situation de handicap
- Organiser des activités d'éveil et de loisirs
- Prévenir les situations difficiles
- Assurer la prévention et la sécurité
- Organiser et développer son activité professionnelle

### MODALITES D'ÉVALUATION

- Obtenir le titre grâce à la VAE
- Blocs de compétences validés par des questionnaires numériques ou des études de cas ou des mises en situation

### FINANCEMENT ET TARIFS

Branche professionnelle Assistant(e)s Maternel(le)s du particulier employeur : Allocation de formation, remboursement des frais de vie (repas, Km) par le biais du plan de développement de compétences

Mobilisation du CPF pour des actions qualifiantes.

Les CGV sont précisées sur les contrats de prestation de services.

### ACCESSIBILITE

♿ : Pour toutes informations concernant les adaptations de nos formations nécessaires à une situation de handicap, contactez notre référent handicap.



Renseignements au 02 35 97 06 88 ou [mfr.st-valery-en-caux@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-valery-en-caux@mfr.asso.fr)  
Maison Familiale Rurale de Saint Valery en Caux  
6, rue nationale – 76460 Saint Valery en Caux  
<http://www.mfr-saint-valery-en-caux.fr>  
Etablissement habilité à recevoir la taxe d'apprentissage.

